

## Les Membres du Bureau Exécutif

M. L. A. LAVALLÉE

*Directeur de l'Alliance Nationale*

Le sujet de cette notice est né à Berthier (en haut), le 2 février 1861, du mariage d'Alfred Lavallée, cultivateur, avec Mlle Geneviève Lavallée. Il est l'aîné de neuf enfants, tous vivants, dont trois font partie du barreau de Montréal.

M. Louis Arsène Lavallée avait d'abord été destiné par ses parents à entrer dans le commerce, et à cet effet il fréquenta l'Académie de Saint-Cuthbert, sous la direction

ciés sous le nom de Lacoste et Globensky, et suivit les cours de l'Université Laval. Aux examens de juillet 1884, à Québec, étant admis avocat, il se livra tout de suite à l'exercice de sa profession et ouvrit bureau, à Montréal, en société avec MM. Olivier et Lefebvre. Cette société fut dissoute en 1885, et les affaires furent continuées par MM. Lavallée et Olivier. Ce dernier étant décédé en 1888, notre confrère s'adjoignit successivement son frère P. Oscar Lavallée, puis, Chs Hector Lavallée, de sorte que ce bureau porte aujourd'hui le nom de "Lavallée, Lavallée et Lavallée".

Comme chef de cette société, notre Directeur s'est fait une clientèle enviable et il occupe une place éminente parmi les membres de la profession légale de la métropole.

En effet, quoique relativement jeune, il a eu l'honneur d'être élu membre du conseil du barreau de Montréal, en mai 1893 et d'être réélu en mai 1894. En 1893, il fut nommé président du conventum du cours de 1881 du Collège de Joliette. Candidat conservateur aux élections de 1896, dans la division St-Jacques, il subit le sort de la majorité de ses confrères, sans que cette défaite ne l'ait affecté sérieusement.

Il est marié depuis le 14 mai 1889 avec Mlle Lina Pagé, fille de M. Adolphe Pagé de Montréal.

Dans le monde mutualiste, M. L. A. Lavallée est fort bien vu et il occupe un rang honorable. L'Alliance Nationale est fière de le compter parmi ses fondateurs. Il est Président du cercle St-Jacques depuis longtemps, et il est devenu notre Directeur, depuis la convention de 1898, à la satisfaction de la majorité des sociétaires qui voient en lui un mutualiste pratique et d'expérience, capable d'aider le Bureau Exécutif par ses actes et ses conseils.

Ancien Chef Forestier de la cour St-Hubert, de l'I. O. F. il a été plusieurs fois délégué à la Haute Cour de cet ordre et finalement à la réunion de la Cour Suprême, à Toronto, en 1898. Il est directeur de la succursale St-Louis de France, de la société des Artisans Canadiens-Français. Il fait partie du Conseil de l'Union St-Pierre depuis 5 ans. Enfin, il est membre de l'Union St-Joseph, notre vénérable société de secours mutuels.

Très affable dans ses manières, d'un caractère droit et juste, M. L. A. Lavallée nous paraît être un de ces lutteurs aussi courtois qu'énergiques avec lesquels il fait plaisir de rompre une lance, lors même que le sort nous est contraire.



M. L. A. LAVALLÉE.

de M. N. Paquin. Néanmoins, lorsqu'il eut fini ses classes dans cette institution, il résolut de faire des études classiques et entra au Collège de Joliette, en 1875, d'où il sortit en 1880. Plein d'ardeur pour l'étude, il suivit les cours de philosophie de l'abbé Chandonnet, à Montréal, tout en se préparant à subir ses examens pour l'admission à l'étude du droit. Le succès couronna ses travaux et il sortit l'un des premiers aux examens de 1880.

Il fit sa cléricature au bureau de Sir Alexandre Lacoste, juge en chef, et de feu l'hon. juge Benjamin Globensky, alors asso-